

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

1^{er} Open du Festival d'Échecs des 400 Coups

Échiquier Club Montalbanais

CONDITIONS GÉNÉRALES

Article 1.1 : Présentation

L'Échiquier Club Montalbanais organise dans le cadre du Festival d'Echecs des 400 Coups, 2 tournois Open Classiques pour promouvoir les échecs au sein de l'agglomération Montalbanaise et de la région Occitanie, du dimanche 12 au 18 juillet 2026 au Palais des Sports Jacques Chirac, rue du Général d'Amade 82000 Montauban.

Article 1.2 : Présentation et condition de participation

- Open des Boulets des 400 Coups : tournoi ouvert à tous les joueurs ayant un classement Elo supérieur à 1900.

- Open des Canons des 400 Coups : tournoi ouvert à tous les joueurs ayant un classement Elo inférieur à 2000.

Pour l'Open des Boulets des 400 Coups, aucune dérogation ne sera accordée sauf pour les joueurs titrés qui pourront participer à ce tournoi même avec un classement inférieur à 1900.

Les joueurs ayant un classement supérieur à 1900 au moment de l'inscription et qui passeraient en dessous de 1900 avant le début du tournoi peuvent rester dans ce tournoi. Pour pouvoir participer l'Open des Boulets des 400 Coups, il faut donc avoir un classement supérieur ou égal à 1900 entre le 01/01/2026 et le 01/07/2026.

Ces tournois étant homologués auprès de la Fédération Française des Echecs, l'ensemble des joueurs doit, soit être titulaire d'une licence A valable pour la saison 2025-2026 avant le début des Opens, soit aux participants étrangers ayant un identifiant FIDE.

Les participants français non licenciés au début du tournoi devront prendre une licence dans le club organisateur suivant les conditions tarifaires fixées ci-dessous :

Coûts adhésion licence A : Adultes : 49 € / Jeunes (-18 ans) : 20 €

Les participants doivent s'acquitter de leur droit d'inscription.

Article 1.3 : Homologation

Les tournois sont homologués par la FIDE et seront pris en compte pour les Elo FIDE d'août 2026.

I. LES TOURNOIS

Article 2.1 : Règles du jeu

Les règles du jeu sont celles adoptées lors du 93^{ème} Congrès de la FIDE à Chennai (Inde) et entrées en application de 1^{er} janvier 2023.

Article 2.2 : Cadence de jeu

La cadence est de 90 minutes + 30s/coup.

Article 2.3 : Horaires

Open des Boulets et des Canons des 400 Coups :

Pointage :	dimanche 12 juillet de 8h45-9h30	
Cérémonie d'ouverture :	dimanche 12 juillet	09h45
Ronde 1 :	dimanche 12 juillet	10h15
Ronde 2 :	lundi 13 juillet	10h00
Ronde 3 :	lundi 13 juillet	15h00
Ronde 4 :	mardi 14 juillet	10h00
Ronde 5 :	mercredi 15 juillet	10h00
Ronde 6 :	mercredi 15 juillet	15h00
Ronde 7 :	jeudi 16 juillet	10h00
Ronde 8 :	vendredi 17 juillet	10h00
Ronde 9 :	samedi 18 juillet	10h00
Remise des prix :	samedi 18 juillet	15h30

L'organisateur se réserve le droit de modifier les horaires de jeux en cas de nécessité pour la bonne marche du tournoi.

Article 2.4 : Appariements

Les appariements sont réalisés au système suisse (règles FIDE C.04) en utilisant le logiciel [Sharly Chess](#). Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence.

Article 2.5 : Le classement

Le classement est établi au nombre de points de parties suivant le barème : Gain 1 point, nulle ½ point, perte 0 point.

En cas d'égalité, le départage des ex-æquo sera réalisé en appliquant successivement le Buchholz tronqué, le Cumulatif puis la Performance.

Pour le premier départage, le logiciel choisit de tronquer les deux valeurs les plus faibles et le calcul se base sur [l'ancienne méthode de calcul du score ajusté](#).

Article 2.6 : La distribution des prix

La liste des prix sera affichée avant le début de la 5^{ème} ronde.

Pour le classement général, le système Hort est utilisé.

Les joueurs non présents pour la remise des prix ne peuvent être représentés et donc prétendre à aucun prix.

Les prix par catégories ne sont pas cumulables.

Si un joueur peut prétendre à avoir plusieurs prix, c'est celui qui est le plus avantageux qui est retenu.

Article 2.7 : Arbitrage

L'arbitre principal du Festival est M. Pierre LAPEYRE, Arbitre Fédéral Elite 2, Arbitre international (C).

L'arbitre adjoint est M. Théophile BORCEUX, Arbitre Fédéral Club.

Article 2.8 : Forfait, Bye et abandon

Le délai de forfait est fixé à 15 minutes.

Il est permis à un joueur participant aux Open de prendre 2 « bye » (sans jouer) sauf pour les deux dernières rondes. Cela est permis uniquement si une annonce adéquate a été formulée par le joueur à l'arbitre avant la fin des parties de la ronde précédente et acceptée par ce dernier.

Tout joueur ne pouvant pas jouer une ronde ou décidant d'abandonner sa participation au tournoi doit immédiatement le signaler à l'arbitre avant le début de l'appariement de la ronde suivante.

On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés.

De tels abandons seront signalés au Directeur Juridique de la Direction Nationale de l'Arbitrage.

Article 2.9 : Respect du règlement

En s'inscrivant, les participants s'engagent à respecter le présent règlement et la charte des joueurs et joueuses d'échecs.

Article 2.10 : Droits d'inscription

Droits d'inscription : 50€ (55€ à partir du 01/07/2026)

Jeunes (U20) et FM : 30€ (35€ à partir du 01/07/2026)

Gratuit pour les GMI, MI, GMF, MIF, les membres de l'Équipe de France « Élite » Jeunes, les champions et championnes de France jeunes en titre et les GMI ICCF (par correspondance) membres de la FFE, sous réserve de confirmer leur inscription à l'organisation au moins 48 heures avant le début des opens.

Pack 3 tournois : dans le cadre du Festival, l'Echiquier Club Montalbanais offre une réduction pour la participation à l'ensemble des tournois (open classique, rapide et blitz) :

Droits d'inscription pour l'ensemble des tournois : 70€ (80€ à partir du 01/07/2026)

Jeunes (U20) et FM : 40€ (50€ à partir du 01/07/2026)

II. DIVERS

Article 3.1 : Comportement des participants

À l'issue de la partie, le résultat est inscrit par le vainqueur (ou le conducteur des Blancs en cas de nulle) à la table d'enregistrement. Le joueur vérifie qu'il est correctement enregistré. L'application utilisée de prise de résultats est [Sharly Chess](#). Pour être prise en compte, une erreur à la ronde r doit être signalée à l'arbitre. Passé le délai de la publication des appariements de la ronde $r + 2$, la correction du résultat sera prise en compte seulement après la fin du tournoi, pour le classement ELO du joueur (LA art. C-04-2 D-8).

Le comportement des joueurs ne doit pas jeter le discrédit sur la compétition.

Une tenue et un comportement corrects sont exigés.

Il est strictement interdit de fumer ou devapoter dans la salle du tournoi.

Pendant la partie, un joueur ne peut quitter le lieu de compétition (zone de jeu, toilettes, buvette, zone fumeur) sans la permission de l'arbitre. De même, un joueur au trait n'est autorisé à quitter la zone de jeu qu'avec la permission de l'arbitre. Dans la zone de jeu, il est interdit à un joueur d'avoir un quelconque appareil électronique connecté, non spécifiquement autorisé par l'arbitre, à moins qu'il soit complètement éteint dans un sac. Pendant la partie, il est interdit aux joueurs de transporter un sac ou une veste contenant un appareil de ce type sans la permission de l'arbitre. S'il est prouvé qu'un joueur transgresse ce point réglementaire, le joueur perdra la partie et l'adversaire sera déclaré vainqueur.

Article 3.2 : Droit à l'image

En s'inscrivant à ce tournoi, les participants autorisent l'organisateur à publier, dans le cadre de son site web ou d'articles de journaux par exemple, des articles, photos ou vidéos sur lesquels ils peuvent apparaître. Dans le cas où ils refuseraient toute publication de leur image, ils doivent en faire la déclaration aux organisateurs au plus tard le jour du tournoi avant le début de la première ronde.

Signatures :

L'arbitre principal du Festival
Monsieur Pierre LAPEYRE,

L'organisateur
Monsieur Félicien MARTINEZ,
Président de l'Echiquier Club Montalbanais